

Le bien-être au travail dans les pharmacies

Déclaration d'intérêt envers le Groupe de travail sur le bien-être au travail dans les pharmacies

Le Groupe de travail sur le bien-être au travail dans les pharmacies

L'Ordre crée un Groupe de travail sur le bien-être au travail dans les pharmacies qui devra :

1. Proposer des mesures en lien avec le bien-être en milieu de travail, dans les limites du pouvoir réglementaire de l'Ordre et
2. Déterminer quels partenaires seront responsables de chacune de ces mesures.

Mandat du Groupe de travail

Les discussions porteront sur le bien-être en milieu de travail, les charges de travail et des sujets relevant de la main-d'œuvre. Les membres du Groupe de travail seront encouragés à faire part de perceptions issues de leur expérience en pharmacie, en plus d'aborder l'information parvenant d'autres régions et de la littérature.

Temps à consacrer

Le Groupe de travail se réunira environ six fois entre les mois de mars et de juin 2023. La durée de ces réunions sera d'un maximum de deux heures et ses membres pourront participer en personne ou virtuellement, au choix. Le Groupe de travail cessera d'exister dès que ses objectifs auront été atteints.

[Veillez consulter l'Énoncé de mandat du Groupe pour plus de renseignements.](#)

Afin que votre candidature à un poste du Groupe de travail soit étudiée, vous devez répondre aux exigences énoncées dans [le formulaire de Déclaration d'intérêt \(voir la page suivante\).](#)

La date limite pour présenter votre déclaration d'intérêt est le 5 mars 2023.

Déclaration d'intérêt envers le Groupe de travail sur le bien-être au travail dans les pharmacies

Prénom principal : Autres prénoms :

Nom de famille :

Téléphone : Adresse courriel :

La composition souhaitée du Groupe de travail comprend des représentants des personnes décrites ci-dessous. Veuillez cocher la case ci-dessous qui correspond le mieux à vos fonctions.

Pharmacien.ne (registre d'Assistance directe aux patients)

- Exerçant en milieu hospitalier
- Exerçant dans une pharmacie communautaire (indépendante ou bannière)
- Exerçant dans une pharmacie communautaire (chaîne)

Technicien.ne en pharmacie (registre d'Assistance directe aux patients)

- Exerçant en milieu hospitalier
- Exerçant dans une pharmacie communautaire

Gérant.e de pharmacie titulaire du Certificat d'exploitation de l'OPNB (ni propriétaire ni actionnaire d'une pharmacie)

- Exerçant dans une pharmacie communautaire (indépendante ou bannière)
- Exerçant dans une pharmacie communautaire (chaîne)

Membre du public

- Résident.e du Nouveau-Brunswick. N'est pas un professionnel de pharmacie ni propriétaire ni actionnaire d'une pharmacie.

Veuillez indiquer comment vous pourrez contribuer utilement au Groupe de travail. (Inscrivez un résumé ci-dessous ou faites-le parvenir par courriel à info@nbpharmacists.ca)

Veuillez cocher les cases pour manifester votre accord avec les énoncés ci-dessous .

- J'ai lu l'Énoncé de mandat et je comprends quelles sont les attentes envers moi à titre de membre du Groupe de travail
- Je ne suis pas propriétaire d'une pharmacie (ni actionnaire dans une entreprise de pharmacie) et je comprends que si je le suis, je ne suis pas admissible comme membre du Groupe de travail.

Faites parvenir à l'Ordre ce formulaire dûment rempli ainsi que tout autre renseignement que vous estimez avoir de l'importance dans le processus de sélection, par courriel à info@nbpharmacists.ca.

La sélection des participants commence dès maintenant et toutes les personnes ayant manifesté leur intérêt recevront un avis à compter du 10 mars 2023.

